

Comment postuler

La campagne de recrutement 2016/2017 des volontaires de service civique est ouverte.

Les postes à pourvoir sont [ici](#)

Pour postuler, remplissez le formulaire [ici](#)

Pour des informations sur les types de contrats (Contractuels ou volontaires), voir en bas de cette page

Informations sur le recrutement

Des techniciens confirmés pour effectuer un hivernage (contrat à durée déterminée de 14 mois en moyenne) ou une campagne d'été (contrat à durée déterminée de 4 mois environ) sur les bases Dumont d'Urville ou Concordia.
Des jeunes diplômés âgés à partir de 18 ans dans le cadre du Volontariat du Service Civique (VSC).

L'IPEV recrute chaque année, pour les bases des Îles Australes et pour Dumont d'Urville, une quarantaine de VSC qui assure la continuité des observations durant l'hivernage. Le recrutement s'effectue sur des critères stricts imposés par la spécificité des postes à pourvoir, ainsi que par le contexte spécial des Terres Australes et Antarctiques Françaises (examen médical approfondi, examen psychologique).

Les personnes recrutées sont chargées

d'assurer le suivi, en relation avec les laboratoires de recherche situés en métropole, des programmes scientifiques se déroulant sur le terrain : maintenance des systèmes d'acquisitions, recueil de l'ensemble des données nécessaires à la conduite de ces programmes.
de participer au fonctionnement et à l'entretien des bases sur le plan technique.

L'IPEV peut prendre en charge avant le départ, une formation de 6 semaines dans l'unité scientifique de rattachement, ainsi qu'un stage de dépouillement de données, de 6 semaines également, au retour d'hivernage.

Les hivernages sont d'une durée de 12 mois consécutifs. Les missions, dans ces régions éloignées du monde habité et difficilement accessibles, sont composées d'un groupe restreint d'individus (15 à 60 personnes). Dans ce contexte d'isolement, chacun doit pouvoir s'intégrer au cadre de vie communautaire.

L'expérience acquise par l'hivernant constitue indéniablement un atout supplémentaire pour son insertion professionnelle comme le montre une enquête réalisée auprès des anciens volontaires.

L'IPEV propose majoritairement des postes pour un hivernage d'une durée de 13 à 14 mois. Trois statuts pour ces missions :